

Modalités de l'évaluation

Démarches évaluative et pondération (à titre indicatif seulement)

Le professeur-responsable du stage consultera le maître de stage pour évaluer la participation de l'étudiant durant les deux trimestres (ou plus) de stage et attribuer la note finale (mention réussite ou échec). Ils établiront ensemble la forme du travail sur laquelle sera fondée l'évaluation de l'étudiant, au-delà de sa présence régulière dans le milieu de stage; il pourra s'agir de divers types de documents écrits, par exemple, un journal de bord, un rapport final, une étude de cas ou un sommaire d'activités.

Ce cours est à notation unique. La note (réussite ou échec) est attribuée à la fin du stage.